Lettre électro du SE-Unsa 67

(n°16, 07/01/21)

03 88 84 19 19 www.se-unsa67.net

Carte scolaire : première étape le 9 février prochain !

Après une rentrée marquée par le moratoire Blanquer (non fermeture de classe dans les communes de moins de 5 000 habitants) et l'arrivée d'un nouvel IA, arrive le moment de préparer **la carte scolaire rentrée 2021 qui devra concilier nécessités de service** (en particulier le remplacement) **et exigences ministérielles**. Les priorités ne sont pas encore connues mais **le SE-Unsa 67 sera, comme toujours, présent pour défendre chaque situation qui lui sera communiquée via nos outils.**

Fiche de suivi à nous retourner dès que possible, grille indicative, **vous trouverez tout ICI**.

RIS 2020-2021

RIS EN VISIO CONFERENCE SEULEMENT ! Ne choisissez plus le lieu mais la date…

De nombreuses dates à différents moments de la semaine vous sont proposées.

Dates (déjà 9 dates pour la prochaine période, mercredi matin, Ris du soir de 17h30 à 19h00, RIS du midi, RIS à un autre moment sur demande) **et modalités sont ICI**

Maternelle : une étape supplémentaire vers la fin des programmes de 2015 ?

Après avoir publié plusieurs guides pour la maternelle et imposé des évaluations nationales de début de CP chargées de réorienter les pratiques pédagogiques en grande section, **le ministre a franchi une étape supplémentaire** en demandant au conseil supérieur des programmes (CSP) de « relire » les programmes de 2015**. Le résultat est tout à la fois affligeant et inquiétant**

Lire la suite…

PROMOTIONS 2020-2021 : EXPLICATIONS, FICHE DE SUIVI

Depuis le 1er septembre 2017, le changement d'échelon se fait à la même vitesse pour tous, sauf aux 6ème et 8ème échelons.
A l'échelon 6 et au 8, suite aux RDV carrière de l'année précédente, 30% des collègues passent un an plus tôt aux 7ème et 9ème échelons : ils auront un « boost » d'un an. Sinon, les passages d'échelons sont automatiques.

Lire la suite…

La rubrique spéciale Covid

Reprise : FAQ, protocole, personnes vulnérables, … : rien n'a changé avec le passage à 2021 !
Le SE-Unsa 67 écrit à l'Inspecteur d'Académie.

En savoir plus…

Retrouvez tous les articles de notre rubrique ICI

Billet d'humeur du Gréki : Contaminants ou pas les mouflets ?

Ne voici t'y donc pas que l'école, lieu oublié par le Covid depuis des mois, serait finalement un lieu de contamination possible comme tous les lieux culturels, cultuels ou autres coins dits "non essentiels" ?

Reprenons l'historique…

Lire la suite…

Liste d'aptitude direction d'école à deux classes et plus R2021 : date limite de retour de l'annexe demain (08/01/21) !

L'inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école de deux classes et plus est indispensable pour pouvoir être nommé·e en tant que titulaire sur un tel poste.

Le SE-Unsa vous accompagne dans cette démarche et peut vous aider à préparer l'entretien !

En savoir plus…

Après la bosse des maths, les neurones de la lecture ?

L'histoire nous a déjà montré que quand on choisit une science, un point de vue, une entrée en écartant plus ou moins massivement les autres… on est toujours dans l'erreur et l'aveuglement. Il n'y a, hélas, jamais un facteur unique qui explique tout et surtout pas l'échec ou la réussite scolaire.

On est loin dans la politique actuellement menée par Blanquer de l'approche humaniste et ambitieuse des Savanturiers…

Lire l'article

Accompagnement méditation éduc'emo

Educ'emo propose à ceux qui ont participé au stage Éducation Émotionnelle et à ceux qui le souhaitent de participer à un accompagnement à la méditation pleine présence (méthode Danis Bois).

De quoi s'agit-il ? Quand ? Sous quelles conditions ? **De belles surprises** à l'occasion de cette nouvelle année. **Merci à nos partenaires depuis plusieurs année…**

Tout savoir…

Détachement pour changer de corps ou/et devenir enseignant sans concours, c'est possible et c'est jusqu'au 7 février 2021

Vous êtes déjà enseignant, CPE ou PsyEN et souhaitez changer de corps ?
Plus largement, **vous êtes fonctionnaire cadre A dans la fonction publique** d'état, territoriale ou hospitalière et vous avez envie de changer de métier ?
Le détachement peut vous permettre de devenir professeur des écoles, **enseignant de collège/lycée, de lycée professionnel, CPE ou PsyEN**.

Savoir comment, c'est ICI

Devenir délégué·e MGEN

Vous trouverez ci-dessous l'appel à candidature pour un poste de délégué(e) MGEN.

Date limite de dépôt de dossier : mercredi 27 janvier 2021.

APPEL A CADIDATURE MGEN

Pour être plus forts, ensemble, Rejoignez-nous !

Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous ! Pour adhérer c'est **ICI !**

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : ***LÀ***

Suivez-nous ! se-unsa67.net